



- Communiqué de presse du 15 juin 2011 -

LE TROISIEME JOUR DE LA NUIT aura lieu le 1^{er} octobre 2011 !

Le samedi 1^{er} Octobre prochain aura lieu la troisième édition du Jour de la Nuit.

En 2009 et en 2010, plus de 500 manifestations ont été organisées partout en France pour fêter la nuit noire et sensibiliser au phénomène de pollution lumineuse.

Cette année, les 20 partenaires organisateurs* appellent de nouveau les collectivités locales, les associations et les gestionnaires d'espaces naturels à monter encore davantage d'animations grand public et d'extinctions de l'éclairage public.



[Pour faire prendre conscience de la pollution lumineuse et de ses conséquences sur l'environnement](#)

Le Jour de la Nuit a pour objectif de sensibiliser aux conséquences de la pollution lumineuse et de renouer un lien avec la nuit. Depuis quelques années, la nuit est en effet confrontée à la montée d'une pollution lumineuse issue d'une généralisation de l'éclairage artificiel, qui engendre un gaspillage d'énergie important, trouble les écosystèmes et fait disparaître le ciel étoilé.

Le Jour de la Nuit permet de faire découvrir la biodiversité nocturne et de retrouver le plaisir d'observer les étoiles pour attirer l'attention sur ces enjeux. En participant à cette grande action festive et participative, les différents acteurs, collectivités locales, associations, gestionnaires d'espaces naturels et citoyens, s'impliquent dans une grande marche vers la préservation de la nuit, de la biodiversité, du climat et de l'environnement.



[Redécouvrons la magie de la nuit noire](#)

Inscrit dans le cadre de l'« Année Internationale des forêts » et de l'« Année Internationale des chauves-souris », le troisième Jour de la Nuit met cette année la préservation des forêts et des chiroptères à l'honneur. A l'occasion du Jour de la Nuit, de nombreuses animations et activités seront proposées au grand public partout en France : sorties nature, écoute des animaux, observations des étoiles, expositions, balades nocturnes, conférences... En parallèle, de nombreuses villes éteindront symboliquement tout ou partie de leur éclairage public.



[A partir du 15 juin 2011, inscrivez votre manifestation sur \[www.jourdelanuit.fr\]\(http://www.jourdelanuit.fr\)](#)

A partir du 15 juin 2011, les organisateurs d'animations grand public et les communes qui souhaitent mettre en place des extinctions de leur éclairage public pourront inscrire leur manifestation sur le site internet www.jourdelanuit.fr. Ils y trouveront de nombreux outils pour les aider à organiser leur manifestation (kit pratique, outils de communication, documents pédagogiques etc.). Les activités inscrites figureront sur une carte de France interactive sur laquelle le grand public trouvera le programme complet.



Contacts presse :

Larissa DE KOCHKO – Coordinatrice des campagnes d'Agir pour l'environnement

Tél : 01 40 31 34 48 / Fax : 01 40 31 02 39

Mail : ldkochko@agirpourenvironnement.org

www.jourdelanuit.fr

* Organisateurs du Jour de la Nuit : Agir pour l'Environnement, l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne, l'Association Française d'Astronomie, l'Association des Maires de France, le Comité de Liaison des Energies Renouvelables, France Nature Environnement, les Eco Maires, le Plan National d'Actions Chiroptères, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, la Fédération des Clubs Connaître et Protéger la Nature, les FRANCAS, la Ligue de l'enseignement, Natureparif, le Réseau Action Climat, le Réseau Ecole et Nature, Réserves Naturelles de France, Rivages de France et la Région d'Île de France - avec le soutien du Ministère en charge du Développement durable.